

# En Env&or

revue d'histoire contemporaine en Bretagne

# #3

Fabiola Loko



Mise en œuvre et limite de la propagande du régime de Vichy  
en Ille-et-Vilaine (10 juillet 1940 - 5 juillet 1944)

# En Envor



« 18 500 facteurs de l'Administration des P.T.T. sont chargés de la vente du portrait du maréchal Pétain. Ils passeront dans chaque maison, visiteront chaque locataire et prendront les commandes »  
Photographie publiée dans L'Ouest-Eclair le 18 février 1941. Archives Ouest-France.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans un strict cadre pédagogique, après autorisation sollicitée auprès du cabinet d'ingénierie mémorielle et culturelle *En Envor*. En conséquence, et conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle, seule est permise l'utilisation pour un usage privé sous réserve de dispositions différentes, voire plus restrictives, du code de la propriété intellectuelle. Il est cependant interdit à l'utilisateur, en dehors de cet usage, de copier, modifier, distribuer, transmettre, diffuser, représenter, reproduire, publier, concéder sous forme de licence, transférer ou exploiter de toute autre manière les informations présentes sur le site [enenvor.fr](http://enenvor.fr). Dès lors, toute autre utilisation est constitutive de contrefaçon et sanctionnable au titre de la propriété intellectuelle, sauf autorisation préalable et écrite de l'auteur ainsi que du cabinet d'ingénierie mémorielle et culturelle *En Envor*, société éditrice d'*En Envor*, revue d'histoire contemporaine en Bretagne.

Les opinions exprimées dans cet article sont propres à leur auteur et n'engagent par le cabinet d'ingénierie mémorielle et culturelle *En Envor*, société éditrice d'*En Envor*, revue d'histoire contemporaine en Bretagne.

Pour citer cet article: LOKO, Fabiola, « Mise en œuvre et limite de la propagande du régime de Vichy en Ille-et-Vilaine (10 juillet 1940 – 5 juillet 1944) », *En Envor*, revue d'histoire contemporaine en Bretagne, n°3, hiver 2014, en ligne. ISSN 2266-3916.

# Mise en œuvre et limite de la propagande du régime de Vichy en Ile-et-Vilaine (10 juillet 1940 – 5 juillet 1944)

La propagande, à défaut d'être au 20<sup>e</sup> siècle une arme nouvelle, est un élément largement théorisé au point de devenir fondamental<sup>1</sup>. Que l'on songe à celle orchestrée par les belligérants pendant le premier conflit mondial pour galvaniser les troupes et les populations civiles ou encore à son rôle dans la mise en place des régimes totalitaires européens. L'Etat français instauré à Vichy à la suite de la défaite de juin 1940 ne fait pas exception à ce constat. Pourtant, bien qu'essentielle, la propagande menée par le régime du Maréchal Pétain a longtemps été négligée par l'historiographie. Mais depuis le début des années 1990, les travaux précurseurs de Laurent Gervereau et Denis Peschanski ont ouvert de nombreuses perspectives<sup>2</sup>.

La propagande doit se comprendre comme l'ensemble des pratiques politiques dont la finalité est de manipuler une population, « de telle sorte que les personnes adoptent une opinion et une conduite déterminée »<sup>3</sup>. Il s'agit donc, à travers des moyens variés et plus ou moins coercitifs, de changer la

société afin de la rendre conforme à un modèle idéal. Selon J.-M. Domenach, la propagande repose sur les règles suivantes : la simplification, la répétition des principales thématiques, la désignation d'un ennemi unique et la création d'un sentiment d'unanimité entre les individus<sup>4</sup>. Là encore, la propagande vichyste n'échappe pas à ces règles. Mais, pour pouvoir agir efficacement sur les foules, un régime a besoin de supports institutionnels et administratifs. Autrement dit, loin des cercles décideurs de Vichy où se met en œuvre la Révolution nationale, les agents de terrain ont un rôle clé dans la mise en œuvre de la propagande.

C'est ce rôle qu'il convient de mettre en perspective lorsque vient le moment d'envisager les limites de la propagande vichyste. Pour ce faire, l'Ile-et-Vilaine constitue un terrain éminemment propice à une telle étude : plutôt rural, profondément catholique, bastion de la droite – même si l'électorat petit à petit commence à évoluer vers le centre depuis les années 1930<sup>5</sup>. On verra ainsi comment, après une mise en place hésitante, la propagande du régime de Vichy révèle, malgré un volontarisme de façade, les limites d'une institution d'exception confrontée à des cultures administratives traditionnelles.

<sup>1</sup> DOMENACH, Jean-Marie, *La Propagande politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1950, p. 6.

<sup>2</sup> GERVEREAU, Laurent, PESCHANSKI, Denis (dir.), *La Propagande sous Vichy. 1940-1944*, Nanterre, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, 1990.

<sup>3</sup> BARTLETT, Frederic, *Political Propaganda*, Cambridge, Cambridge University Press, 1942, cité in DOMENACH, Jean-Marie, *op. cit.*, p. 8.

<sup>4</sup> DOMENACH, Jean-Marie, *op. cit.*, p. 62.

<sup>5</sup> SAINCLIVIER, Jacqueline, *L'Ile-et-Vilaine, 1918-1958. Vie Politique et sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1996, p. 22.

## Ancrer la Révolution nationale (10 juillet 1940 – 23 février 1941)

La débâcle militaire de juin 1940 bouleverse les esprits. La catastrophe est interprétée par Philippe Pétain comme l'ultime preuve de la déchéance du pays :

« L'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice. On a revendiqué plus qu'on a servi. On a voulu épargner l'effort ; on rencontre aujourd'hui le malheur. »<sup>6</sup>

Le héros de Verdun estime qu'il est urgent de redonner des valeurs fondamentales au pays pour qu'il puisse se redresser. Un nouveau projet de société fondé sur la sainte trinité « Travail, famille, patrie » et appelé Révolution nationale. Un projet qui écarte *de facto* les opposants à l'origine de la décadence de la France : étrangers, juifs, francs-maçons, communistes ... Mais la doctrine seule ne suffit pas, il faut la faire pénétrer dans les cœurs et dans les esprits. Pour cela, le régime recourt à la propagande, élément qui permet d'imposer des « principes » que la nation doit accepter<sup>7</sup>.

### Le Maréchal s'affiche

Le Maréchal représente la France idéalisée, celle qui sera redressée grâce à la discipline, à l'ordre, à l'effort. Il est à lui seul le symbole de la Révolution nationale. C'est pourquoi il est nécessaire que l'image du « guide » soit la plus visible possible. En réalité, on rencontre ici l'idée sous-jacente que cette propagande, presque par réflexe, finisse par « imprimer dans l'inconscient collectif cette unanimité de pensée d'un peuple qui s'abandonne, heureux de fermer les yeux et de confier sa main tremblante à une main plus ferme »<sup>8</sup>.

<sup>6</sup> PÉTAÏN, Philippe, « Appel du 20 juin 1940 », cité in BARBAS, Jean-Claude, *Philippe Pétain, Discours aux Français*, Paris, Albin Michel, 1989, p. 60.

<sup>7</sup> ROSSIGNOL, Dominique, *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944. L'utopie Pétain*, Paris, Presses universitaires de France, 1991, p.116

<sup>8</sup> *Ibid.*, p.94

Une première campagne nationale d'affichage est ainsi ordonnée le 9 octobre 1940 par le ministre de l'Intérieur Marcel Peyrouton. L'ordre donné est d'installer le portrait du Maréchal dans tous les « établissements publics, notamment les préfectures et mairies, des établissements d'instruction, des bureaux de postes<sup>9</sup> ». Mais la réalité du terrain rattrape les idéaux du régime de Vichy. Après deux commandes successives les 25 octobre et 6 décembre 1940, le préfet d'Ille-et-Vilaine s'étonne auprès du ministère le 7 janvier 1941 de n'avoir toujours pas reçu les portraits<sup>10</sup>. Il faut reconnaître que l'équipement des établissements nécessite une logistique particulière. En tout, dans le département, 1117 portraits sont commandés ! De quoi recouvrir aisément les mairies des 353 communes d'Ille-et-Vilaine, des trois sous-préfectures (Fougères, Redon, Saint-Malo) ainsi que de la préfecture (Rennes), des tribunaux, des hôpitaux et de nombreuses autres administrations publiques. Cependant, cette première entreprise n'aboutit pas. Le préfet François Ripert informe en effet le directeur des Postes que la commande a été annulée le 31 janvier. Un fiasco qui semble faire écho aux troubles traversés par le Gouvernement suite au renvoi de Pierre Laval et à l'éphémère nomination de Pierre-Etienne Flandin.

Une fois la stabilité gouvernementale rétablie, une seconde entreprise est mise en place. La circulaire signée Jean-Pierre Ingrand, le délégué du ministre de l'Intérieur auprès des Allemands, donne les modalités d'une propagande désormais élargie aux particuliers<sup>11</sup>. L'idée est de rapprocher les Français du Maréchal en affichant son visage dans le maximum de lieu. Pour atteindre le domicile des Bretons, l'Etat sollicite le secours national qui vend au profit des plus démunis de nombreux objets à l'effigie du Maréchal Pétain, sous couvert d'un esprit de charité chrétienne et d'entraide – deux valeurs particulièrement valorisées par le régime. L'autre acteur central de cette

<sup>9</sup> Arch. dép. I&V. : 134W1, circulaire du ministre de l'Intérieur aux préfets, 9 octobre 1940.

<sup>10</sup> Arch. dép. I&V. : 134W1, courrier du préfet d'Ille-et-Vilaine au ministre de l'Intérieur, 7 janvier 1941.

<sup>11</sup> Arch. dép. I&V. : 134W1, circulaire du préfet délégué du ministre de l'Intérieur aux préfets de la zone occupée, 28 janvier 1941.

campagne est le facteur « chargé de recueillir le plus grand nombre possible de souscriptions »<sup>12</sup>. Face aux enjeux de cette opération, le préfet motive le personnel en avançant que « 10% du produit de la vente sera fait en faveur des Œuvres des P.T.T. » et – surtout – que

« l'administration se propose d'adresser à ceux des agents qui se distingueront par leur zèle des témoignages de satisfaction, sous forme de lettre de félicitation dont un exemplaire sera classé à leur dossier. De son côté, le Secours national offrira à ses agents un portrait spécial de luxe signé par le chef de l'Etat ».<sup>13</sup>

Parallèlement à cette campagne, le préfet François Ripert prend l'initiative d'envoyer aux mairies du département le portrait du Maréchal<sup>14</sup>. L'initiative semble avoir été bien reçue chez les maires qui ont accusé réception. Ainsi le maire du Petit-Fougeray écrit : « nous avons été touchés de la fidélité que vous montrez dans le département d'Ille-et-Vilaine dont vous avez été choisi par le Maréchal pour nous guider et nous reconforter dans l'avenir<sup>15</sup> ». Quant au maire de Brielles, il profite de l'occasion pour rappeler que dans sa commune « l'immense majorité de la population est derrière le Maréchal que nous aimons et servons<sup>16</sup> ». Jules Duhoux, le maire de La Richardais, complète l'accusé de réception envoyé au préfet avec ce commentaire :

« J'ai bien reçu le magnifique portrait du Maréchal Pétain notre noble et éminent chef de l'Etat français dont je vous remercie. Grâce à votre initiative sa noble figure domine à la mairie et donne à toutes les personnes qui le voient un réconfort et un encouragement pour travailler au redressement de la patrie. »<sup>17</sup>

<sup>12</sup> Arch. dép. I&V. : 134W1, circulaire du préfet délégué du ministre de l'Intérieur aux directeurs régionaux et départementaux des postes de la zone occupée, 28 janvier 1941.

<sup>13</sup> Arch. dép. I&V. : 134W1, circulaire du préfet délégué du ministre de l'Intérieur aux directeurs régionaux et départementaux des postes de la zone occupée, 28 janvier 1941.

<sup>14</sup> Arch. dép. I&V. : 134W1, circulaire du préfet délégué du ministre de l'Intérieur aux directeurs régionaux et départementaux des postes de la zone occupée, 28 janvier 1941.

<sup>15</sup> Arch. dép. I&V. : 134W1 : accusé de réception du maire du Petit-Fougeray au préfet d'Ille-et-Vilaine, 17 février 1941.

<sup>16</sup> Arch. dép. I&V. : 134W1, accusé de réception du maire de Brielles au préfet d'Ille-et-Vilaine, 12 février 1941.

<sup>17</sup> Arch. dép. I&V. : 134W1, accusé de réception du maire de la Richardais au préfet

Ces mots nous rappellent la puissance symbolique de l'image de Pétain, une image de chef à l'aura quasi-spirituelle qui veille sur ses ouailles.

### Le Maréchal s'écoute

La voix de Philippe Pétain vient s'ajouter au processus de construction du mythe entourant sa personne. A l'image des propagandistes allemands, le Maréchal utilise régulièrement la radio pour mieux pénétrer les foyers français. Et pour ceux qui ne peuvent écouter ses discours, ils sont reproduits sur des affiches placardées aux murs des bâtiments publics. La parole du Maréchal Pétain est alors transformée en « discours objet » qui environne la vie quotidienne<sup>18</sup>.

Même si ses discours sont le fruit des circonstances et de la conjoncture, ils ne sont pas seulement pensés comme des textes informatifs mais bel et bien comme des propos didactiques appelés à être les « textes de référence de la Révolution nationale »<sup>19</sup>. D'ailleurs Philippe Pétain ne dit-il pas, dans un message aux légionnaires : « Votre doctrine est celle que par mes messages j'ai donnée au peuple français » ?<sup>20</sup> Celui du 30 octobre 1940 est, à cet égard important puisqu'il doit rassurer les Français sur la politique de collaboration induite par l'entrevue du 24 octobre avec Hitler. En Ille-et-Vilaine, c'est le préfet D. Jouany qui a la charge d'« assurer la diffusion [...] auprès de toutes les administrations publiques de [son] ressort » des « 6 000 exemplaires de l'allocution radiodiffusée du Maréchal » envoyés par la Délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés (DGTO)<sup>21</sup>. La distribution est minutieusement déterminée par la DGTO de façon à ce que tout monde puisse voir et revoir, lire et relire le discours du chef de l'Etat et que tout un chacun

d'Ille-et-Vilaine, 20 février 1941.

<sup>18</sup> ROSSIGNOL, Dominique, *op. cit.*, p. 104.

<sup>19</sup> MILLER, Gérard, *Les pousse-au-jour du Maréchal Pétain*, Paris, Seuil, 1975, p. 77.

<sup>20</sup> PÉTAÏN, Philippe, « Message à la Légion française des combattants », 4 février 1942, cité in MILLER, Gérard, *ibid.*

<sup>21</sup> Arch. dép. I&V. : 134W1, courrier du Général du Corps d'armée, délégué général du gouvernement français pour les territoires occupés, au préfet d'Ille-et-Vilaine, 11 novembre 1941



M. H. Noyer  
1940  
EQUIPE ALAIN FOURNIER

# REVOLUTION NATIONALE

ÉDITION DES SERVICES D'INFORMATION, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL.  
Exonéré du droit de timbre

Imp. GIRAUD-RIVOIRE Lyon

Affiche pour la Révolution nationale.  
Musée de la Résistance et de la Déportation du Cher.

puisse s'en imprégner et le « méditer »<sup>22</sup>. Aucun endroit de la sphère publique n'est omis, tout comme aucune classe d'âge puisque de l'école à l'église, en passant par la mairie ou encore le tribunal, les Français ne doivent pas passer à côté du message dont on veut qu'il encadre leur vie quotidienne.

### Les premiers pas mitigés de la propagande d'Etat

Les premiers pas de la propagande vichyste sont constitués d'initiatives mais qui ne sont pas toujours coordonnées ou centralisées. Les différends chez les dirigeants au sujet des techniques de propagande et des éléments à mettre en avant empêchent un développement, raisonné et global de l'activité. Comme le souligne d'ailleurs Denis Peschanski, « la multiplicité des initiatives et des lieux de pouvoir aboutit à l'inefficacité et à la désorganisation »<sup>23</sup>.

En effet, deux visions s'opposent sur l'enjeu même de la propagande. D'un côté, il y a le vice-président du Conseil, Pierre Laval. Ce dernier comprend rapidement l'importance d'une telle arme et souhaite absolument la contrôler. Il y parvient dès le 12 juillet 1940 puisque « toutes les questions relatives à l'information, la presse et la radiodiffusion » se retrouvent rattachées à la présidence du Conseil. Son contrôle augmente encore suite au remaniement ministériel de septembre puis à celui du 28 octobre. Il obtient la création d'un secrétariat général à l'Information à la tête duquel il nomme un de ses proches : Pierre Cathala. Pour Laval, la propagande doit faire accepter la coopération avec l'occupant pour assurer le futur de la France au sein de l'Europe allemande. Ce faisant, il néglige la Révolution nationale qu'il estime secondaire. La note du 22 novembre 1940 envoyée aux directeurs de journaux schématise parfaitement sa vision en la matière en spécifiant : « que le thème essentiel est à l'heure présente celui de la collaboration, et que c'est sur ce thème que la propagande

doit exercer au maximum son effort »<sup>24</sup>.

A l'opposé, les proches de Philippe Pétain souhaitent mettre la main sur la propagande pour diffuser la Révolution nationale. Parmi ces derniers, Henry du Moulin de Labarthète et le Dr Bernard Ménetrel œuvrent grâce à plusieurs cellules, mais dont l'action est limitée à la zone libre. Pourtant, cette mouvance remporte la bataille avec renvoi de Pierre Laval le 13 décembre 1940.

Quoi qu'il en soit, pour diffuser la propagande, les acteurs institutionnels locaux sont indispensables. Les maires, sous-préfets et préfets doivent être les « propagandistes de la vérité, de l'espoir, de l'action libératrice, les défenseurs de la France meurtrie par vingt ans d'erreurs et de folies » comme le rappelle la circulaire d'octobre<sup>25</sup>. Ils sont d'autant plus fiables qu'ils sont désormais, dans leur majorité, nommés. C'est le cas des maires de communes de plus de 2000 habitants<sup>26</sup>. Vichy révoque également 35 préfets dont en Ille-et-Vilaine D. Jouany, remplacé par François Ripert le 2 novembre 1940<sup>27</sup>. Pourtant, il manque un maillage territorial plus fin pour imposer la propagande. C'est ce à quoi va s'attacher Paul Marion.

### Encadrer la population : les relais locaux (23 février 1941 - mars 1942)

Cet ancien secrétaire de la section Agitprop du Parti communiste prend en main le secrétariat à l'Information et à la Propagande le 23 février 1941. Il impose une nouvelle logique en matière de propagande. Sa grande ambition est d'encadrer globalement la

<sup>22</sup> Arch. dép. I&V. : 134W1, courrier du général du corps d'armée, délégué général du gouvernement français pour les territoires occupés, au préfet d'Ille-et-Vilaine, 11 novembre 1941. Soit : « 5 exemplaires par commune / 10 par canton (en plus) / 25 par sous-préfecture (en plus) / 50 au tribunal de première instance / 25 à la cour d'appel ».

<sup>23</sup> PESCHANSKI, Denis, « Contrôler ou encadrer ? Information et propagande sous Vichy », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°28, octobre-décembre 1990, p. 65-76.

<sup>24</sup> *Ibidem*

<sup>25</sup> JACKSON, Julian, *La France sous l'Occupation. 1940-1944*, Paris, Flammarion, 2001, p. 31.

<sup>26</sup> BARUCH, Marc-Olivier, *Servir l'Etat français. L'administration en France de 1940 à 1944*, Paris, Fayard, 1997, p. 230.

<sup>27</sup> BARGETON, René, *Dictionnaire biographique des préfets : mai 1870 – mai 1982*, Paris, Archives nationales, 1994, p. 475.

société. Pour réaliser son projet, il cherche à ceinturer le territoire en mettant en place un réseau de propagandistes, ce avec des résultats plutôt satisfaisants.

### La mise en place des relais locaux

Le premier chantier qui s'offre à Paul Marion est d'unifier la propagande pour la rendre cohérente aux yeux des Français. De par ses expériences au Parti communiste (PCF) puis au Parti populaire français (PPF) Paul Marion est loin d'être un novice en matière de propagande et impose d'ailleurs un renforcement de la censure de la presse<sup>28</sup>. Cette fois, l'objectif est clairement exprimé : il faut diffuser la Révolution nationale « pour faire comprendre à l'ensemble des Français leur devoir »<sup>29</sup>. La propagande a pour mission « d'aider à faire appliquer la politique du maréchal », sans oublier de mener la « lutte contre toutes les forces occultes » qui cherchent « dans l'ombre » à saboter cette politique<sup>30</sup>.

Pour mener à bien cette mission, Paul Marion souhaite un « encadrement total » de la société. Il met en place une structure pyramidale dont le sommet est le secrétariat d'Etat. Pour la zone-occupée, Paul Marion nomme Maurice Touzé, qu'il a côtoyé au sein du PPF, comme délégué général à la Propagande. A l'échelon régional, le délégué de la région Ouest est installé à la préfecture de la Loire-Inférieure, à Nantes, au 6 rue Jean-Jacques Rousseau. Là encore, il s'agit d'un homme de confiance en la personne d'un ancien communiste, Victor Catulle Cambier<sup>31</sup>. Ce dernier est officiellement nommé le 7 mars 1941 dans le but de « coordonner dans [la] région la propagande sociale du Maréchal »<sup>32</sup>. L'échelon départemental est quant à lui occupé par un délégué

aux multiples rôles : organiser des conférences, rechercher de délégués cantonaux, des correspondants locaux dans le but de quadriller tout son département. Les correspondants locaux sont donc la base de la pyramide. C'est dans cet esprit qu'est créé en juin 1941 le Comité de la propagande sociale du maréchal (CPSM) qui devient « le seul organisme habilité » à faire la propagande du gouvernement<sup>33</sup>.

Trouver des relais locaux oblige dans un premier temps au pragmatisme en attendant que les nouveaux propagandistes ne sortent de l'école fraîchement créée par Paul Marion à Mayet-de Montagne, à une vingtaine de kilomètres de Vichy<sup>34</sup>. Pour trouver des correspondants, le délégué régional d'abord s'adresse d'abord aux maires qui « mieux que quiconque » connaissent les hommes susceptibles de participer à un tel projet<sup>35</sup>. Puis, les premiers correspondants doivent eux-mêmes trouver d'autres adhérents et sympathisants « de façon à pouvoir partir avec une vitesse-éclair » au moment propice, pour diffuser les bulletins d'adhésion à la propagande sociale du Maréchal ainsi que le matériel de propagande qui leur est envoyé par les services de la délégation régionale<sup>36</sup>. Mais la recherche de correspondants locaux se heurte à diverses difficultés souvent liées au passé du candidat. Lorsqu'une correspondante de Saint-Malo souhaite, en octobre 1941, enrôler un membre du Rassemblement national populaire de Marcel Déat, elle est prise d'un cas de conscience en raison de l'appartenance passée de ce dernier à la franc-maçonnerie. Pragmatique, Victor Cambier répond affirmativement tout en précisant que ce dernier et ses semblables doivent se donner « corps et âme à l'œuvre de redressement entreprise pour le Maréchal sans rien demander en

<sup>28</sup> Cité in PESCHANSKI, Denis, « Contrôler ou encadrer ?... », *art. cit.*, p. 65-76.

<sup>29</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34, courrier du délégué régional aux délégués départementaux, 24 novembre 1941.

<sup>30</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34, courrier du délégué régional aux délégués départementaux, 24 novembre 1941.

<sup>31</sup> PENNETIER, Claude (dir), *Le Maitron, Dictionnaire Biographique. Mouvement ouvrier Mouvement social de 1940 à mai 1968*, Tome 1 à 5(A-Ge), Le Maitron-en-ligne, <http://maitron-en-ligne.univparis1.fr/spip.php?page=sommaireCD>

<sup>32</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34, courrier du délégué régional adressé au maire de Bains-sur-

Ouest, 6 juin 1941.

<sup>33</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34, courrier du secrétaire à l'Information aux préfets, 7 juin 1941 et Archives dép. d'Ille-et-Vilaine, 43W34, note concernant l'organisation des C.P.S.M. en zone libre comme en zone occupée, juin 1942.

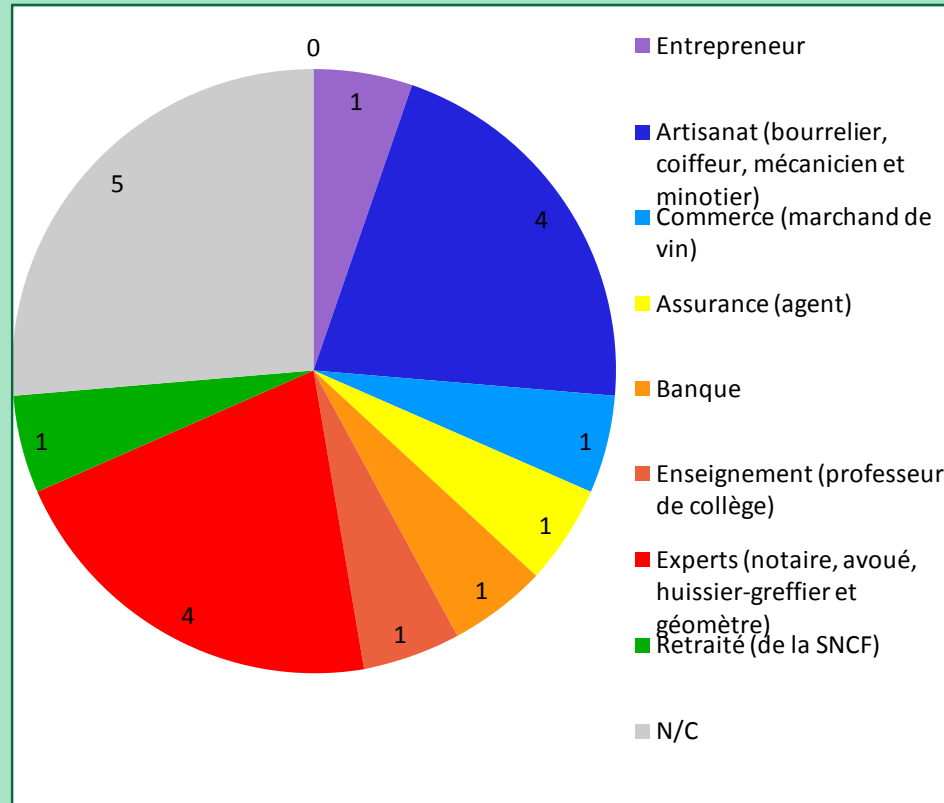
<sup>34</sup> JACKSON, Julian, *op. cit.*, p. 196.

<sup>35</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34, courrier du délégué régional adressé au maire de Bains-sur-Oust, 6 juin 1941.

<sup>36</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34, courrier du délégué régional adressé au maire de Paramé, 20 septembre 1941.



échange »<sup>37</sup>.



**Répartition socio-professionnelle des correspondants au printemps 1942.** Source : Arch. dép. I&V : 134W1, liste de correspondants du délégué départemental à l'Information et à la propagande, date non connue (probablement printemps 1942).

Au mois de mars 1942, tous les cantons des quatre arrondissements du département ont ainsi leur correspondant, ou presque – Redon restant sans correspondant à cette date. On dénombre ainsi 19 correspondants en Ille-et-Vilaine : deux pour l'arrondissement de Fougères, six pour Rennes, trois pour

<sup>37</sup> Arch. dép. I&V : 43W34, courrier du délégué régional à Mme Bessec, correspondante à St Malo, 7 octobre 1941.

Vitré et huit pour l'arrondissement de Saint-Malo dont les profils variés permettent de mieux couvrir les différentes strates de la société<sup>38</sup>. Ce maillage complet de la France poursuit donc bien l'objectif avoué par Victor Cambier de créer un « lien direct » avec la population<sup>39</sup>. Mais, malgré cette proximité, les relais doivent se conformer à certaines règles. Le délégué ne doit pas être un « distributeur automatique »<sup>40</sup>. Les coûts de la propagande et la pénurie de papier impliquent une distribution réfléchie et ciblée des objets de propagande. Les portraits de l'amiral Darland doivent ainsi être distribués en priorité dans les localités maritimes »<sup>41</sup>.

### Les dysfonctionnements

Les idéaux de Paul Marion sont néanmoins rapidement rattrapés par la réalité d'un terrain occupé par les Allemands. En effet, l'occupant souhaite « acquérir l'adhésion de l'opinion française à la politique de collaboration en la persuadant de l'infériorité de la France et de la supériorité allemande », une concurrence de propagande qui rend fragile et même parfois stérile celle de Vichy<sup>42</sup>. Par chance pour cette dernière, les velléités de l'occupant sont fragilisées par la concurrence interne des divers services allemands<sup>43</sup>. Il n'empêche que le principal problème de Paul Marion est de faire accepter sa politique aux autorités occupantes. Avec Maurice Touzé, il se lance dans de longs pourparlers avec les autorités allemandes d'août à septembre afin de convaincre les Allemands que les comités ont aussi pour fonction de faire

<sup>38</sup> Arch. dép. I&V : 134W1, liste de correspondants du délégué départemental à l'Information et à la propagande, date non connue (probablement printemps 1942).

<sup>39</sup> Arch. dép. I&V : 43W34, courrier du délégué régional adressé au maire de Bains-sur-Oust, 6 juin 1941.

<sup>40</sup> Arch. dép. I&V : 43W34, note de service du délégué régional aux délégués départementaux, 7 janvier 1942.

<sup>41</sup> Arch. dép. I&V : 43W34, note de service du délégué régional aux délégués départementaux, 7 janvier 1942.

<sup>42</sup> DUNAN, Elizabeth, « La Propagande Abteilung de France : tâches et organisations », in *Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, octobre 1951, p.13-32.

<sup>43</sup> NOBECOURT, Jacques, « L'occupant allemand », in GERVEREAU, Laurent, PESCHANSKI, Denis (dir.), *La Propagande sous Vichy ...*, op. cit., p. 82-92.

passer des messages collaborationnistes<sup>44</sup>. Ces discussions aboutissent aux accords du 19 novembre 1941 qui, à défaut d'officialiser le statut des délégués du secrétariat de l'Information et de la Propagande, les tolère<sup>45</sup>. Malgré la petite avancée que représentent ces accords il faut tout de même attendre près de quatre mois, soit le 7 mars 1942, pour obtenir que l'autorité militaire allemande autorise la nomination officielle des délégués, dont la liste avait été préalablement soumise<sup>46</sup>. Mais, quoi qu'il en soit, les délégations locales doivent prévenir les autorités locales allemandes de toute action<sup>47</sup>.

Pourtant, ce sont bien les rivalités franco-françaises qui semblent poser davantage de problèmes à la propagande. En Ille-et-Vilaine, impossible de trouver un délégué départemental si bien que le 29 septembre 1941, Pol de la Gatinais, délégué des Côtes-du-Nord doit assumer provisoirement cette charge<sup>48</sup>. Ce premier *couac* pointe un des dysfonctionnements essentiels de cette politique de propagande : la rivalité entre les délégués du secrétariat et le préfet. D'un côté, Victor Cambier estime n'avoir de compte à rendre qu'à Vichy alors que de son côté, François Ripert déclare :

« Je ne puis admettre ce point de vue qui est formellement contraire aux instructions données par M. Pucheu, ministre de l'intérieur, selon lesquelles le délégué à la propagande est un chef de service relevant du préfet comme les autres chefs de services. »<sup>49</sup>

<sup>44</sup> PESCHANSKI, Denis, « Vichy au singulier, Vichy au pluriel. Une tentative avortée d'encadrement de la société (1941-1942) », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisation*, 43<sup>e</sup> année, n°3, 1988, p. 639-661.

<sup>45</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34 : Courrier de la délégation générale au préfet d'Ille-et-Vilaine, 21 novembre 1941. « 1- Reconnaissance totale et définitive de l'existence du délégué à l'Information et à la Propagande auprès de chaque préfet. 2- Autorisation de faire paraître en zone occupée le Bulletin social du maréchal, chaque numéro étant tiré à 500 000 exemplaires 3- Tolérance de grouper un certain nombre de personnes dans chaque département autour du préfet assisté du délégué à l'Information et à la Propagande ».

<sup>46</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34 : courrier du commandant des forces militaires en France au délégué général du gouvernement français, 7 mars 1942.

<sup>47</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34 : courrier du vice-président du Conseil et du ministre de l'Intérieur aux préfets, 12 mars 1942.

<sup>48</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34, courrier du délégué régional au préfet, 29 septembre 1941.

<sup>49</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34 : courrier du préfet au délégué général, 22 décembre 1941.

Un conflit qui bloque la nomination d'un délégué départemental qui doit être conjointement nommé<sup>50</sup>. La nomination du fougerais Paul Jolly le 20 décembre 1941 ne résout pas pour autant le problème<sup>51</sup>. Au contraire, il ajoute encore un peu plus d'huile sur le feu. En effet, Paul Jolly confie à François Ripert que

« M. Cambier estime que tout en vous tenant au courant de mon activité, je dois faire preuve d'initiative, même à l'encontre de vos désirs. Il m'assure que je ne serai pas désavoué, mais même soutenu. »<sup>52</sup>

Cambier rejette donc les directives de Pierre Pucheu ce qui déplaît naturellement au préfet. Or la dualité Ripert-Cambier est loin d'être un cas isolé, si l'on en croit Marc-Olivier Baruch<sup>53</sup>.

Cet épisode est particulièrement intéressant car il est révélateur des problèmes rencontrés par l'administration vichyssoise. Des services administratifs nouveaux, créés dans des circonstances exceptionnelles, se retrouvent à devoir travailler avec des services anciens ayant une longue histoire qui leur donne un héritage, une tradition, une façon d'exercer et de

<sup>50</sup> LOKO, Fabiola, *La propagande du régime de Vichy : la mise en œuvre d'une politique en Ille-et-Vilaine (10 juillet 1940 – 5 juillet 1944)*, Rennes 2, Mémoire de Master 2 sous la direction de BERGERE, Marc, 2013, p. 66-73.

<sup>51</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34, courrier du délégué régional au délégué départemental, 20 décembre 1941.

<sup>52</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34, courrier du délégué départemental au préfet, 17 décembre 1941.

<sup>53</sup> BARUCH, Marc-Olivier, *op. cit.*, p. 252. « La mésentente avait été immédiate entre les hauts fonctionnaires de métier et ces délégués, dans lesquels ils ne voyaient le plus souvent que des agitateurs politiques, incapables de nouer les contacts nécessaires avec les vrais relais d'opinion. De manière plus générale, c'est sans aménité que les préfets avaient vu arriver, en ordre dispersé, les représentants locaux des organismes nouveaux. Souvent ignorants, volontairement ou non, de la loi du 23 décembre 1940 qui plaçait tous les agents de l'Etat présents dans un département sous l'autorité du préfet, ces nouveaux venus estimaient n'avoir de compte à rendre qu'à Vichy d'une action pour laquelle les moyens ne leur étaient en général pas chichement mesurés. (...) Etaient les plus coupables d'une telle désinvolture les délégués à la propagande, qui ne se sentaient placés que sous l'autorité de Paul Marion ».

« faire l'administration » qui leur est propre – tel est le cas du corps préfectoral. Nous ne devons donc pas laisser de côté cette distinction pragmatique entre cette administration ancienne d'une part et une « administration nouvelle, une administration de complément, en quelque sorte postiche », une administration novice qui souffrait de n'avoir « aucun crédit, aucune autorité, aucune durée » d'autre part<sup>54</sup>. En Ille-et-Vilaine, la situation est toutefois clarifiée le 12 mars 1942 puisque le préfet obtient le dernier mot sur la nomination du délégué, tout comme sur sa révocation<sup>55</sup>.

Autre élément à prendre en considération, la lenteur de l'information qui porte préjudice à l'organisation de la propagande dans le département. Job de la Tour, l'un des correspondants de l'arrondissement de Saint-Malo a la tâche de diffuser des brochures dans les écoles primaires de la région de Saint-Malo. Or personne n'est au courant de sa nomination – trois mois auparavant – et il n'est pas en mesure de prouver son statut. C'est pourquoi l'inspecteur d'académie écrit au préfet le 5 mai pour lui demander si « Job de la Tour, dont [il] entend parler pour la première fois, a une fonction officielle qui permette de l'autoriser à pénétrer dans les écoles de la région malouine »<sup>56</sup>. Dans tel cas, l'incompétence et/ou l'inexpérience des délégués ralentissent le processus de propagande. Quant à la rapidité de l'information, elle est d'autant moindre que les propagandistes disposent au final de moyens en-deçà des objectifs fixés. Victor Cambier ne peut ainsi se déplacer qu'avec les contingents d'essence qui lui sont alloués<sup>57</sup>. Quant au sous-préfet de Saint-Malo, afin de diffuser le fascicule intitulé *Le Maréchal décide* en août 1941, il avance les frais de port desdits fascicules avec ses « deniers personnels »<sup>58</sup>. C'est également le faible

<sup>54</sup> DU MOULIN DE LABARTHETE, Henry, *Le Temps des illusions. Souvenirs (juillet 1940- avril 1942)*, cité in THUILIER, Guy, et TULARD, Jean, *Histoire de l'administration française*, Paris, PUF, p. 91.

<sup>55</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34 : courrier du vice-président du Conseil et du ministre de l'Intérieur aux préfets, 12 mars 1942.

<sup>56</sup> Arch. dép. I&V. : 134W1, courrier de l'inspecteur d'académie au préfet d'Ille-et-Vilaine, 5 mai 1942.

<sup>57</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34, courrier de délégué régional au préfet, 22 décembre 1941.

<sup>58</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34, courrier du sous-préfet de Saint-Malo au préfet d'Ille-et-Vilaine, 8 novembre 1941.

salaires qui conduit Paul Jolly à démissionner dès le mois de mars 1942<sup>59</sup>. Preuve que le volontarisme affiché est sans commune mesure avec les moyens mis à disposition sur le terrain.

### Une propagande peu efficace sur la population

La propagande mise en place par Paul Marion rencontre toutefois quelques succès. Souhaitant englober l'espace public, elle n'oublie pas de se réappropriier les nombreuses fêtes du calendrier qui deviennent autant de raisons de célébrer la gloire du maréchal Pétain (1<sup>er</sup> mai, Noël ...) <sup>60</sup>. C'est d'ailleurs sous couvert de motifs de solidarité et de bonnes œuvres que cette dernière s'exprime le mieux au regard des habitants d'Ille-et-Vilaine. La première réussite que mettent en avant les rapports préfectoraux concerne les Journées du Secours national et les Journées de Solidarité de novembre 1941 : « Un gros effort de propagande avait été fait dans tous les milieux et on n'a pas rencontré d'hostilité contre cette quête »<sup>61</sup>. Une pareille satisfaction est exprimée par François Ripert suite aux Journées de Solidarité des 27 et 28 novembre 1941 : « dans l'ensemble, je dois constater que l'état d'esprit de la jeunesse du département commence à se modifier et que la confiance envers le Maréchal a nettement progressé »<sup>62</sup>. De tels propos doivent bien sûr être nuancés puisque non seulement le préfet cherche à s'imposer face au délégué régional Victor Cambier mais que, de surcroît, cet avis est tiré de la synthèse qu'il adresse chaque mois à son supérieur, le ministre de l'Intérieur.

Pourtant, il est un fait qu'en Ille-et-Vilaine la population est de moins en moins sensible à une politique qui ne répond pas à ses attentes. Les problèmes de ravitaillement agitent un département pourtant « excédentaire »<sup>63</sup>, qui

<sup>59</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34, lettre de démission, 8 juin 1942.

<sup>60</sup> Sur la réappropriation par la propagande de Noël 1941 en Ille-et-Vilaine, voir LOKO Fabiola, *La propagande du régime de Vichy...*, op. cit., p.42-44.

<sup>61</sup> Arch. dép. I&V. : 43W1, rapport mensuel d'Information pour l'Ille-et-Vilaine, novembre 1941.

<sup>62</sup> *Ibid.*

<sup>63</sup> SAINCLIVIER, Jacqueline, *L'Ille-et-Vilaine. 1918-1959, vie politique et sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1996, p. 223.



Timbres à l'effigie de Pétain.  
Collection particulière.

prend alors ses distances et se désintéresse du régime, préférant se consacrer au seul « souci de la survie au jour le jour qui encourage une mentalité du sauve-qui-peut »<sup>64</sup>. Le préfet écrit ainsi que « la population est absolument passive et résignée »<sup>65</sup>, que « la politique intérieure du gouvernement n'intéresse guère l'opinion publique que dans la mesure où elle a trait au ravitaillement et aux prix à maintenir »<sup>66</sup>. Un désintérêt qui paraît souligner les ratés d'une politique de propagande qui ne répond pas aux attentes de la population<sup>67</sup>. Pire, les différentes campagnes entreprises ont pour effet de plus en plus à assimiler les services de Vichy à l'occupant.

En revanche, la popularité de Pétain paraît encore épargnée. Les habitants d'Ille-et-Vilaine n'ont, semble-t-il, pas vraiment remis en cause la personne du Maréchal qu'ils dissocient du gouvernement. Encore en mars 1942, François Ripert confirme que « le prestige du maréchal demeure incontesté » alors que « celui du gouvernement continue inévitablement à souffrir d'une situation chaque jour plus difficile, d'une réglementation chaque jour plus complexe, plus restrictive et répressive »<sup>68</sup>.

## La propagande de la collaboration (18 avril 1942 – 5 juillet 1944)

Le retour de Pierre Laval au pouvoir et la montée en puissance de la Milice confirment une rupture. Désormais la propagande doit se mettre au service de la collaboration. Le durcissement du régime ne parvient pas néanmoins à inverser le désintéressement des

<sup>64</sup> JACKSON, Julian, *op. cit.*, p. 336.

<sup>65</sup> Arch. dép. I&V. : 43W1, rapport mensuel d'Information pour l'Ille-et-Vilaine, novembre 1941.

<sup>66</sup> Arch. dép. I&V. : 43W1, rapport mensuel d'Information pour l'Ille-et-Vilaine, décembre 1941.

<sup>67</sup> Arch. dép. I&V. : 43W1, rapport mensuel d'Information pour l'Ille-et-Vilaine, septembre 1941. « La propagande française est tout à fait insuffisante ».

<sup>68</sup> Arch. dép. I&V. : 43W3, rapport mensuel d'Information, mars 1942.

habitants d'Ille-et-Vilaine, au contraire.

### Le durcissement de la propagande

Une nouvelle ère s'ouvre avec le retour de Pierre Laval au pouvoir le 18 avril 1942. Ce dernier possède désormais les pleins pouvoirs en s'octroyant les trois portefeuilles clés que sont l'Intérieur (qui lui permet d'avoir en main la police), l'Information et la Propagande, et celui des Affaires étrangères. Il laisse le Maréchal devenir un chef d'Etat fantoche. Le principal objectif de Pierre Laval est de regagner la confiance des Allemands en poussant la logique de collaboration à l'extrême<sup>69</sup>. Les orientations en matière de propagande changent en conséquence. L'heure n'est plus à l'encadrement de la population, ni à la Révolution nationale. Désormais, la propagande est mise au service de la politique étrangère de Pierre Laval. Si ce dernier maintient Paul Marion dans son gouvernement, il lui retire progressivement ses prérogatives en nommant successivement deux hommes de confiance : Paul Creyssel et René Bonnefoy<sup>70</sup>. Les relais locaux sont également renouvelés. En Ille-et-Vilaine François Ripert cède sa place à Jean Quenette et Jean L. reprend le poste laissé vacant par Paul Jolly.

Dans cette optique de collaboration, la propagande du régime de Vichy incite les travailleurs à partir en Allemagne. C'est tout d'abord la campagne dans le cadre de la Relève instituée le 22 juin 1942. Elle est présentée comme un acte de solidarité nationale et comme un devoir moral vis-à-vis des concitoyens prisonniers puisque l'un d'entre-eux doit être libéré en échange de trois départs volontaires<sup>71</sup>. En Ille-et-Vilaine, de nombreuses affiches sont placardées dans les lieux publics, des brochures et des tracts sont distribués par les délégués ou des militants. La Relève se révèle être un échec, le nombre de

<sup>69</sup> COINTET, JEAN-PAUL, *Pierre Laval*, Paris, Fayard, 1993, p. 418.

<sup>70</sup> Ancien Croix-de-Feu, Paul Creyssel est nommé au début de l'année 1942 chef de la Propagande en zone sud. Ses compétences sont élargies en décembre à la zone nord. Il est finalement nommé secrétaire général à la Propagande le 4 mars 1943. Quant à René Bonnefoy, il est nommé secrétaire général à l'Information le 2 décembre 1943.

<sup>71</sup> COINTET, JEAN-PAUL, , *op. cit.*, p. 379.

volontaires partis en Allemagne étant insuffisant par rapport aux exigences de Berlin. Dans le département, le contingent imposé est de 1 112 volontaires, or on décompte seulement 622 départs vers l'Allemagne<sup>72</sup>. Les chiffres dans le reste du territoire ne sont guère meilleurs, c'est pourquoi le gouvernement est obligé de changer de méthode et impose le Service du Travail Obligatoire (STO) le 16 février 1943. La propagande œuvre alors à embellir les avantages du travail en Allemagne, aussi bien pour l'ouvrier et sa famille que pour la France. Des modalités idylliques sont promises : de bonnes conditions de vie, une nourriture en quantité « suffisante », des usines « claires et modernes ». Tout est fait pour rendre le travail en Allemagne attrayant : « Vous serez un ouvrier, libre, payé aux mêmes conditions, jouissant des mêmes avantages que les ouvriers allemands »<sup>73</sup>. Et surtout, propagande française oblige, le gouvernement évite de donner l'image d'un pays faible : « vous partez pour l'Allemagne, mais c'est la France qui vous mobilise »<sup>74</sup>.

La montée en puissance de la Milice, créée le 30 janvier 1943, offre une nouvelle tournure qui confirme la radicalisation de la propagande. Lors du remaniement ministériel de janvier 1944 et grâce à la pression des Allemands, des miliciens se retrouvent à la tête des secteurs clés du régime : Joseph Darnand au secrétariat au Maintien de l'ordre – puis ensuite à l'Intérieur – et Philippe Henriot à l'Information. Cela donne à la Milice les instruments qui lui permettent de pouvoir devenir un véritable « Etat dans l'Etat »<sup>75</sup>. L'arrivée de Philippe Henriot le 6 janvier 1944 comme secrétaire d'Etat à l'Information et à la Propagande marque en effet un tournant en matière de propagande. À la différence de Pierre Laval qui croit avant tout au pouvoir de la presse, Philippe Henriot met toute sa confiance dans la radio. Sa préoccupation majeure une fois qu'il accède au pouvoir est de remporter la « guerre des ondes » qui fait rage entre les radios de la France Libre à Londres et les radios de la France

occupée<sup>76</sup>. De cette manière, le régime doit pouvoir contrer les « bobards » prêchés par *Radio-Londres* comme l'affirme publiquement Philippe Henriot :

« Il s'agit, à force de sincérité et d'impitoyable rigueur, d'arracher son masque d'hypocrisie et de duplicité en rendant coup sur coup à l'invisible ennemi. Et en réveillant dans les esprits et dans les cœurs ce que l'autre y avait endormi pour en faire des robots prêts à tous les crimes, de faire rendre gorge au mensonge et à la haine. Et de gagner, à défaut de l'autre, la *guerre des ondes* qui, elle aussi, nous a fait tant de mal. »<sup>77</sup>

L'unique leçon qu'il veut donner c'est celle « de la mitraillette »<sup>78</sup>. Il lance des appels passionnés afin d'exhorter les Français à délivrer le pays des « indésirables » une bonne fois pour toutes.

Philippe Henriot se donne les moyens d'y parvenir en renforçant le pouvoir des relais locaux. La loi du 26 février 1944 relative aux délégués régionaux qui paraît au *Journal Officiel* du 7 mars 1944 va dans ce sens et est essentielle à plusieurs égards<sup>79</sup>. Elle permet tout d'abord de redonner la primauté aux délégués régionaux face aux rivaux de la préfecture<sup>80</sup>. Ils voient leurs prérogatives nettement étendues en ayant les « mêmes rangs et prérogatives que les intendants régionaux de police ». Mais surtout, Philippe Henriot nomme des miliciens aux principaux postes de la propagande locale. André R.<sup>81</sup> qui « a dirigé jusqu'ici la propagande de la Milice à Vichy » arrive à Rennes dès le mois de mars 1944 en tant que délégué régional<sup>82</sup>. Pour remplir

<sup>72</sup> SAINCLIVIER, Jacqueline, *La Bretagne dans la guerre, 1939-1945*, Rennes, Ouest-France, 1994, p. 42.

<sup>73</sup> Arch. dép. I&V. : 134W34, courrier envoyé aux requis du STO, août 1943

<sup>74</sup> *Ibidem*

<sup>75</sup> AZEMA, Jean-Pierre, « La milice », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°28, octobre-décembre 1990, p. 83-106.

<sup>76</sup> PESCHANSKI, Denis, « Contrôler ou encadrer... », *art. cit.*, pp. 65-76.

<sup>77</sup> HENRIOT, Philippe, « La guerre des ondes », *Politique Française*, 4 février 1944, cité in PESCHANSKI, Denis, *ibid.*

<sup>78</sup> ROSSIGNOL, Dominique, *op. cit.*, p. 37.

<sup>79</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34, texte de la loi du 26 février 1944, envoyé au préfet régional par le secrétaire d'Etat à l'Information.

<sup>80</sup> PESCHANSKI, Denis, « Contrôler ou encadre... », *art. cit.*

<sup>81</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34, note de renseignements concernant André R. Né en 1916 dans l'Orne, André R. est un habitué de la propagande. Avant d'être nommé en Bretagne il est chargé de la propagande de la Milice pour la région de Marseille puis de celle de la Légion pour le département du Gard. Enfin, il devient directeur adjoint de la Propagande au secrétariat général de la Milice à Vichy.

<sup>82</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34, courrier du secrétaire d'Etat à l'Information et à la

sa mission, il est entouré de deux adjoints, également miliciens, qu'il connaît particulièrement bien : André D. et Bernard D. Ce dernier est, selon André R. :

« un milicien avec lequel je travaille depuis deux ans. Je le connais personnellement. L'ayant moi-même présenté au secrétaire d'Etat je ne peux que vous donner un avis favorable. »<sup>83</sup>

Leur action en termes de propagande est pourtant difficile à estimer, les trois hommes quittant précipitamment la Bretagne le 11 juin suite au bombardement de Rennes<sup>84</sup>. Les trois délégués sont révoqués de leurs fonctions et André R. est « radié de la Milice » et est « cassé de son commandement militaire »<sup>85</sup>. Le 5 juillet le délégué général à l'Information écrit au préfet pour lui indiquer que « la délégation à l'Information de Rennes est supprimée » et que dans la région le seul délégué en poste est M. Larreur, délégué des Côtes-du-Nord<sup>86</sup>.

### Des difficultés persistantes

Ni le retour de Pierre Laval, ni la montée en puissance de la Milice ne parviennent en réalité à surmonter les dysfonctionnements dont témoigne la politique de propagande depuis 1940. Malgré un discours volontariste, celle-ci

---

Propagande au préfet régional, 14 février 1944.

<sup>83</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34, courrier du délégué régional à l'Information au préfet régional, 7 juin 1944.

<sup>84</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34 : courrier du préfet régional au chef du Gouvernement, 15 juin 1944 : « J'ai le regret de vous faire savoir que MM. André R., Bernard D. et André D. ont quitté leur poste le dimanche 11 juin, surlendemain du violent bombardement infligé à la ville de Rennes par l'aviation anglo-américaine. J'avais accordé à André R. l'autorisation de se rendre à Angers pour y mettre sa famille en sécurité. (...) En tout état de cause M. André R. devait être de retour à Rennes le lendemain. J'ai appris depuis que son départ avait été prémédité et qu'il avait annoncé son intention formelle de ne pas regagner Rennes par crainte de nouveaux bombardements. Ses deux délégués ont également pris le large dans les mêmes circonstances de préméditation ».

<sup>85</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34 : courrier du délégué général adjoint en zone nord au préfet régional, 24 juin 1944.

<sup>86</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34, courrier du délégué général à l'Information au préfet régional, 5 juillet 1944.

manque de moyens pour se hisser à la hauteur de ses ambitions. Même si les sommes allouées aux créations et aux impressions du matériel de propagande ne cessent d'augmenter, en particulier entre 1942 et 1943, passant ainsi de 45 à 76 millions de Francs, celles offertes aux services de l'Information et de la Propagande baissent progressivement durant la guerre<sup>87</sup>. En novembre 1942, le préfet Jean Quenette met clairement en évidence les moyens « quasi nuls » mis à la disposition des délégués<sup>88</sup>. Dans le détail, le délégué départemental

« dispose d'un crédit mensuel de 500 Frs pour payer une secrétaire. Cette somme est simplement ridicule et ne peut être offerte décemment qu'à une apprentie dactylo, et encore à condition qu'elle ne soit pas très exigeante »<sup>89</sup>

Un aveu de faiblesse selon Jean Quenette :

« il faudrait savoir si l'on veut faire de la propagande ou si l'on ne veut pas en faire. Si l'on veut faire de la propagande il faut mettre à la disposition du délégué départemental et du délégué régional des collaborateurs choisis et compétents honnêtement payés. »<sup>90</sup>

Autre conséquence fâcheuse du manque de moyens, les quantités d'essence allouées sont de plus en plus faibles et inférieures à « ceux dont bénéficient, par exemple, les inspecteurs chefs de la Sûreté ou le délégué départemental du ravitaillement »<sup>91</sup>. Des conditions qui ne permettent pas aux délégués d'assurer leur mission de cohésion au sein de leurs départements. A ces dysfonctionnements il faut de plus ajouter le manque de bureaux<sup>92</sup>.

---

<sup>87</sup> LEVY, Claude, et VEILLON, Dominique, « Propagande et modelage des esprits », in AZEMA, Jean-Pierre, et BEDARIDA, François, *Le régime de Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992, p. 194.

<sup>88</sup> Arch. dép. I&V. : 43W5, rapport du délégué régional au ministre de l'Intérieur, novembre 1942.

<sup>89</sup> Arch. dép. I&V. : 43W5, rapport du délégué régional au ministre de l'Intérieur, novembre 1942.

<sup>90</sup> Arch. dép. I&V. : 43W5, rapport du délégué régional au ministre de l'Intérieur, novembre 1942.

<sup>91</sup> Arch. dép. I&V. : 43W6, rapport du délégué régional au préfet régional, septembre 1943.

<sup>92</sup> Arch. dép. I&V. : 213W148, rapport du délégué L.R. au délégué général, décembre



• L'ESPRIT DE JOUISSANCE L'A EMPORTÉ SUR L'ESPRIT DE SACRIFICE •  
• ON A REVENDIQUÉ PLUS QU'ON A SERVI • ON A VOULU ÉPARGNER L'EFFORT •  
• ON RENCONTRE AUJOURD'HUI LE MALHEUR •  
• MARECHAL PETAIN •

Assiette représentant le Maréchal Pétain.  
Pôle de la porcelaine, Mehun-sur-Yèvre.



Le poids des hommes joue également beaucoup dans la réussite ou non de la politique de propagande. Avec l'occupant tout d'abord. Contrairement à ce que le gouvernement espère, l'Allemagne demeure méfiante envers la propagande française et maintient son emprise sur les capacités d'action des délégués départementaux, réduisant *de facto* leur marge de manœuvre<sup>93</sup>. Ensuite, la clarification imposée au mois de mars 1942 n'efface pas la rivalité entre les délégués et le préfet. Celle entre Victor Cambier et François Ripert continue lors de la nomination de Jean L.<sup>94</sup>. Et le cas ne semble pas isolé comme en témoigne la réaffirmation par le gouvernement en décembre 1942 de « la primauté et le privilège absolu de l'autorité » du préfet<sup>95</sup>.

L'expérience de Jean L. est particulièrement intéressante. Devenu délégué départemental « par infiltration » il tente de saboter la politique de propagande dans le département. Acquitté à la Libération, il informe rétrospectivement de son activité :

« Action de propagande : Néant. A mon arrivée à Rennes existaient des délégués d'arrondissement cantonaux et locaux. [...] Je ne les ai réunis pas une seule fois. Je ne leur écrivis pas une seule fois. [...] Je ne fis aucune visite de commune. Je ne vis aucun maire sauf M. Château, maire de Rennes, pour le mettre en garde contre les intrigues du PSF et lui dire que je refuserai de faire enlever le buste de la République à la mairie.

[...]

Cours sur la Révolution nationale : le ministère ayant demandé que fut créé un cours sur la doctrine de la Révolution nationale à l'École des sciences administratives de Rennes [...] me demanda d'assurer cette charge. Je sabotais le projet. Cinq conférences étaient prévues. Je n'en fis qu'une, après l'avoir reporté trois fois – et ceux qui m'écoutèrent

1943.

<sup>93</sup> LOKO, Fabiola, *La propagande du régime de Vichy...*, op. cit., p. 85-86.

<sup>94</sup> Arch. dép. I&V. : 213W148, courrier du délégué Jean L au juge d'instruction à propos de François Ripert, 15 juin 1945 : « Il m'a attaché à son cabinet et lorsque furent créés les services dits d'Information et de Propagande il me demanda d'accepter de faire figure de délégué pour éviter l'activité néfaste et trop zélée d'un fonctionnaire du ministère ».

<sup>95</sup> Arch. dép. I&V. : 43W34, courrier du délégué général à la Propagande en zone occupée aux délégués départementaux et régionaux, 3 décembre 1942.

comprirent immédiatement ! Le ministère mécontent me fit partir au début de 1944 [en réalité juin 1943]. »<sup>96</sup>

Ce témoignage est d'autant plus intéressant qu'il confirme les lacunes d'une politique, incapable de prendre des mesures à l'encontre d'un homme qui a tenu la délégation pendant plus d'un an. De toute évidence, l'Ille-et-Vilaine confirme bien l'incapacité du régime de Vichy à concrétiser ses grandes politiques de rénovation de la société, conclusion déjà évoquée dans ce même département à propos du sport<sup>97</sup>.

### Le rejet définitif de la propagande par la population

Incapable d'assumer ses ambitions, le régime de Vichy ne peut que constater le rejet de sa propagande par la population. Certes, certaines manifestations patriotiques sont particulièrement suivies, à l'instar de la Quinzaine Impériale (15 mai au 15 juin 1942), mais elles ne doivent pas faire illusion sur le véritable état de l'opinion. Le divorce amorcé depuis 1941 se confirme avec l'instauration de la Relève, dont la propagande semble inefficace en Ille-et-Vilaine. Jean Quenette évoque même un « malaise grave » dans la mesure où elle est perçue comme « une conscription pure et simple des ouvriers »<sup>98</sup>. La rupture semble définitive au début de l'année 1943 avec le STO. La propagande apparaît de plus en plus comme étant au service de l'Occupant. Le délégué régional Louis R. en fait le constat en décembre 1943. Selon lui, la population « n'est pas éloignée de croire que les représentants de ce ministère français sont là pour faciliter la mission des différentes autorités allemandes, pour signaler au besoin à ces derniers les Français peu dociles à se plier aux demandes de l'occupant, et à faire exclusivement de la propagande en faveur de l'Allemagne »<sup>99</sup>. Une vision confirmée par le préfet Phillibert Dupart en

<sup>96</sup> Arch. dép. I&V. : 213W148, courrier du délégué J.L au juge d'instruction, 15 juin 1945.

<sup>97</sup> GUILLOT, Aurélien, *Le sport en Ille-et-Vilaine sous l'Occupation allemande*, Rennes 2, Mémoire de Master 2 sous la direction de BERGERE, Marc, 2004.

<sup>98</sup> Arch. dép. I&V. : 43W5, rapport bimensuel d'Information, pour l'Ille-et-Vilaine, octobre - novembre 1942.

<sup>99</sup> Arch. dép. I&V. : 213W148, rapport du délégué régional ou délégué général, 30 décembre 1943.

janvier 1944 :

« Les infos de la presse en matière de politique général sont suspectées et tenues pour partiales. Le même reproche est généralement adressé à la radio française. »<sup>100</sup>

En conséquence, l'opinion montre son hostilité et réagit par le biais de grèves ou encore de manifestations. Par ailleurs, malgré les peines encourues, un grand nombre de requis ne part pas et disparaît dans la nature. Ainsi, en Ille-et-Vilaine sur les 7 242 requis à être convoqués pour partir outre-Rhin en septembre 1943, 1 445 seulement sont réellement partis, les autres étant réfractaires<sup>101</sup>. De même, une partie de la population dont le nombre ne cesse de croître devient complice, plus ou moins directement, de ces désertions, en cachant, par exemple, des requis. Beaucoup se tournent alors vers *Radio-Londres*<sup>102</sup>.

L'impopularité du STO, l'accroissement des pénuries ne permet plus à la propagande d'être efficace. L'arrivée tardive des miliciens ne permet pas d'inverser la tendance. Les éditoriaux de Philippe Henriot ont une influence chez certains mais restent toutefois limitée comme le précise le préfet Robert Martin en mars 1944 : dans son rapport, il indique qu'il y a une « attention croissante avec laquelle sont écoutés les discours de Philippe Henriot à la radiodiffusion nationale » et que ce dernier a une « certaine influence sur les auditeurs » mais que « malheureusement cette propagande est trop tardive pour lutter contre un état d'esprit affermi par plus de trois ans de propagande étrangère »<sup>103</sup>.

\* \*  
\*

<sup>100</sup> Arch. dép. I&V. : 43W5, rapport bimensuel d'Information pour le département d'Ille-et-Vilaine, décembre 1943 – janvier 1944.

<sup>101</sup> SAINCLIVIER, Jacqueline, *La Bretagne ...*, op. cit., p. 62.

<sup>102</sup> LOKO, Fabiola, *La propagande du régime de Vichy...*, op. cit., p. 126-127.

<sup>103</sup> Arch. dép. I&V. : 43W7, rapport bimensuel d'Information pour le département d'Ille-et-Vilaine, février-mars 1944.

L'application des différentes politiques de propagande du régime dans le département est globalement un échec. Il existe un véritable décalage entre le volontarisme des dirigeants en matière de propagande et les résultats concrets obtenus dans le département. Le régime n'arrive ni à convaincre la population ni à garder son soutien. Des réussites ponctuelles ont tout de même lieu à différentes périodes mais elles ne réussissent pas à marquer la population durablement. Pourtant, on pourrait penser que dans un département comme l'Ille-et-Vilaine, plutôt de droite, rural et où l'Église est omniprésente et garde une influence sur la société, les valeurs de la Révolution nationale trouveraient des échos positifs. Il n'en est rien. Très tôt, la population se détache du régime et de la Révolution nationale et ce même si le prestige et l'aura qui entourent la personne du Maréchal restent à peu près intacts durant toute la période.

Projet de grande envergure et ambitieux, la propagande se heurte à la réalité du terrain. L'étude des propagandes spécialisées – ouvrière, étudiante ou agricole pour ne citer qu'elles – à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine permettrait sans doute d'affiner la question de l'application dans le département des politiques de propagande du régime en Ille-et-Vilaine. Toujours est-il que la seule étude des institutions chargées de la diffusion de la propagande met en évidence les grandes différences entre le discours politique du régime et la réalité des pratiques sur le terrain. Une des contradictions supplémentaires de Vichy qui se révèle, encore une fois, un régime rempli de paradoxes. La question se pose alors des moyens mis à disposition des administrations locales et des priorités pragmatiques imposées par l'occupation du territoire<sup>104</sup>.

**Fabiola LOKO**

<sup>104</sup> Sur ce sujet, on se permettra de renvoyer, à titre d'exemple, à l'organisation du service des réquisitions allemandes dans le Morbihan dans EVANNO, Yves-Marie, « Les enjeux économiques des réquisitions hôtelières sous l'Occupation : l'exemple du Morbihan », *En Envoy, revue d'histoire contemporaine en Bretagne*, n°1, hiver 2013, en ligne.